

**EAE EPS 1**

**SESSION 2021**

---

**AGREGATION  
CONCOURS EXTERNE**

**Section : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

**ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES  
ET CIVILISATIONS**

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAE	1900A	101	0366

« L'éducation physique générale peut être adaptée à tous les sujets, quels que soient leur genre de vie, leur âge et leur sexe.

Les leçons qui s'adressent à des femmes doivent être différentes de celles qui s'adressent à des hommes. Trop souvent, les éducateurs se contentent de diminuer pour elles la répétition de certains exercices ou d'en moins pousser l'intensité.

Il s'agit là d'une erreur regrettable. Une femme n'est pas un homme faible. Les qualités à développer chez elle ne sont pas les mêmes que les qualités à développer chez l'homme. Il faut donc qu'elle exécute un certain nombre d'exercices *spéciaux*. D'où l'absurdité de faire s'entraîner ensemble des hommes et des femmes en éducation physique, et dans tous les exercices où la force intervient, provoquant chez elle, obligée de répondre par une même vigueur à la puissance masculine, un surentraînement épuisant, une virilisation inesthétique. »

Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, Paris, Les Éditions J. Susse, coll. « Tous les sports », 1944, p. 242-243.

En vous appuyant sur les propos de Marie-Thérèse Eyquem, montrez comment la formation des enseignants d'éducation physique, des années 1940 à nos jours, a pris en compte ces différences sexuées.

